



MAIRIE DE COURCELLES SUR VIOSNE

14, rue de la Libération, 95 650 COURCELLES SUR VIOSNE

Tél. : 01 34 42 71 01 Télécopie : 01 34 66 93 71

@ : mairie-courcellessurviosne95@wanadoo.fr

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 6 JANVIER 2011

Nombre de membres en exercice : 10
Nombre de membres présents : 10
Nombre de membres votants : 10
Date de convocation : 3/01/2011

ETAIENT PRESENTS : Mr Gérard GRAIS, Maire , Mme Laurence MANOFF, Adjoint, Mr LARUE Cédric, Adjoint, Mme KERJEAN Magali, Mme FLOHART Gaëlle, Mme ROLLAND Josie, Mr ENGUERAND Daniel, Mr ROCHE Christophe, Mr DUPONT Jean-Claude Mr RAULT Albert

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme FLOHART Gaëlle.

Après avoir constaté que le quorum est atteint Monsieur le Maire ouvre la séance. Le compte rendu de la séance du 2 décembre 2010 est adopté à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR :

- **Délibération PNR concernant l'aménagement paysager de la Place Léopold Hubeaut.**
- **Délibération PNR pour travaux Eglise .**
- **Questions diverses.**

DEMANDE DE SUBVENTION AU PNR POUR L'AMENAGEMENT PAYSAGER DE LA PLACE LEOPOLD HUBEAUT

Les membres du Conseil Municipal décident à l'unanimité de demander une subvention au PNR pour l'aménagement paysager de la Place Léopold Hubeaut suite à travaux de voirie. Les travaux comprennent élagage, plantations et pose d'un banc. Le montant des travaux est estimé à environ 6 000 euros HT, les crédits seront inscrits au budget 2011.

DEMANDE DE SUBVENTION AU PNR POUR L'EGLISE

Les membres du Conseil Municipal décident à l'unanimité de demander une subvention au PNR pour la remise en état des boiseries de l'église. Le montant des travaux est estimé à environ 14 000 euros HT, les crédits seront inscrits au budget 2011.

DELIBERATION POUR EMPRUNT OU LIGNE DE TRESORERIE

Pour faire face aux décalages entre le règlement des travaux de la Mairie et de la Salle Polyvalente et le versement des subventions par la Région et le Département qui risquent de nous occasionner de soucis de trésorerie. Le Conseil à l'unanimité décide d'autoriser le Mairie à contracter soit une ligne de trésorerie ou un emprunt à court terme. Madame MANOFF a rendez vous lundi 17 janvier avec le Crédit Agricole pour étudier la solution la plus adéquate. Dans les deux cas le montant emprunté n'excédera pas 150 000 euros.

QUESTIONS DIVERSES

L'inauguration de la Mairie et de la Salle polyvalente aura lieu le samedi 5 février à partir de 10 heures.

Le 8 mai, le PNR organise une randonnée artistique sur la chaussée Jules César intitulée « une voie en voix » qui passe par notre Commune. Il y aura des animations sur la chaussée, une exposition de tableaux et photos dans notre salle polyvalente, l'inauguration de la Croix de la Justice restaurée à 15 heures et surtout la restauration sera organisée sur Courcelles. Il va falloir faire appel aux bonnes volontés pour l'organisation de cette journée.

Le prochain conseil municipal aura lieu le 17 février.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h15.

Le Maire

le Secrétaire